



UDC Delémont

Séance du Conseil de Ville du 27.05.2024

QUESTION ECRITE :

Utilisation « abusive » du Statut de séjour (statut de protection S) pour les réfugiés d'Ukraine

La presse a repris les affirmations du Conseiller d'Etat bernois P.A. Schnegg selon lesquelles les nouvelles demandes (à ce jour 65000 personnes en bénéficient en Suisse et 25000 demandes nouvelles sont attendues pour 2024) émaneraient pour une grande part de clans de Roms qui peuvent acheter des papiers ukrainiens (le risque de corruption est dans le contexte de guerre encore plus élevé) facilement pour 2500 euros et profitent donc indument de notre soutien financier avec une volonté d'intégration qui est particulièrement complexe. La classe politique nationale s'en émeut et se mobilise activement pour renoncer à ce statut « S ».

L'UDC Delémont imagine que bien évidemment, quelques personnes bénéficient dans la Commune de ce statut, à juste titre.

Combien sont-ils actuellement ? Combien sont retournés au pays depuis l'attribution de ce statut. Comment les identités et le statut légal sont-ils vérifiés ? Combien ont une activité professionnelle ?

Merci de votre réponse

Pour l'UDC Delémont Dominique Baettig